

2011/3876 - Attribution d'une subvention pour un montant de 5 000 euros à l'Institut Régional pour les Métiers d'Art et la Création Contemporaine (IRMACC) pour le soutien à la filière métiers d'art à l'échelle de la Ville de Lyon (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 17/10/2011, p. 2129)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

(Adopté.)